

Les LR trahissent autant que les socialauds : ils votent les subventions délirantes de Delga à SOS Méditerranée

écrit par Jean-Paul Saint-Marc | 13 février 2021



Des membres de l'équipage Océan viking récupérant des migrants illégaux.

Le groupe des élus [@lesRepublicains](#) du conseil régional d'Occitanie vient d'approuver aujourd'hui une subvention à SOS Méditerranée. Voilà pourquoi leurs électeurs votent et voteront de plus en plus pour le [@RNational_off](#) ! Comment expliquer de tels votes communs avec la gauche ? pic.twitter.com/FY3LdBHDMp
– Julien Sanchez (@jsanchez_rn) [February 12, 2021](#)

Pour 2021 le conseil régional d'Occitanie a voté en tout 75 000€ pour SOS méditerranée !

En effet, la Région Occitanie soutient SOS Méditerranée depuis 2017. Elle lui octroie depuis l'an dernier une subvention annuelle de 60 000 euros, auxquels s'ajoutent cette année 15 000 euros pour la tenue d'une expo photos itinérante, propagande oblige.

Ce qui se passe en Occitanie, sous la présidence de Carole Delga, se passe dans de nombreuses régions, départements et villes !

Les contribuables paient pour faire venir ceux qui vont les remplacer, pas forcément en douceur !

[Ces conseils vont jusqu'à demander à l'Etat, à l'Europe de mettre la main à la poche.](#)

Les 27 conseils concernés se sont déjà engagés à verser 800 000 € à SOS méditerranée !

La palme revient quand même au département de Loire-Atlantique qui a annoncé l'inscription à son budget d'une subvention annuelle de 200.000 euros, après une première aide de 500.000 euros en 2019.

Julien Sanchez postule devant cette gabegie délétère que les électeurs occitans voteront plus pour le RN !

[Puisse-t-il avoir raison, mais ce qui pourrait ne pas encore être suffisant !](#)

En Occitanie, il serait aussi heureux que le RN cesse sa politique de marginalisation -comme ailleurs- des autres droites nationales, ceci ouvertement dès le premier tour, ce qui éviterait des rancœurs préjudiciables.

Le RN (et les patriotes d'Occitanie) n'a(ont) pas encore gagné la partie, loin de là, il faut pour cela à la liste patriote d'arriver première au second tour !

[Règle de répartition des Sièges dans les conseils régionaux.](#)

Elections à 2 tours.

2ème tour, les listes à 10% ou plus se maintiennent, les listes à plus de 5% peuvent fusionner avec les premières.

Répartition des sièges : prime de 1/4 des sièges à la liste en tête et le reste à la proportionnelle à la plus forte moyenne entre toutes les listes.

Si une liste est majoritaire dès le premier tour, la règle de répartition des sièges est pratiquement la même.